

**AVENANT AU CONTRAT DE TRAVAIL CONCLU EN APPLICATION DE
L'AVENANT N°3 DE LA CONVENTION COLLECTIVE DES PERSONNELS DE LA
RESTAURATION DE COLLECTIVITE**

Entre la Société COMPASS GROUP FRANCE, Immeuble Smart'Up – 123 Avenue de la République 62320 Châtillon - RCS Nanterre 632 041 042, représentée par Amélie BOEUF, en qualité de Directrice Ressources Humaines Adjointe, d'une part,

et Madame Melanie GODEAUX : 13 rue de la Paine 16 460 AUNAC
N° SS : 2 90 04 16 166 016 20
D'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 : REPRISE PAR LA SOCIETE COMPASS GROUP FRANCE

L'intéressée reconnaît être reprise, en application de l'avenant n°3 de la Convention Collective Nationale de la Restauration de Collectivité, et être employé(e) par la Société COMPASS GROUP FRANCE, pour une **durée indéterminée**, aux conditions particulières prévues à l'article 2 du présent avenant.

ARTICLE 2 : CONDITIONS PARTICULIERES

Ancienneté

Date d'ancienneté totale : 2 novembre 2015
Date d'ancienneté Compass Group France : **31 août 2020**

Classification

Niveau – Echelon : IV
Statut : **EMPLOYÉ**
Emploi : **CUISINIER**

Durée du travail

Durée mensuelle contractuelle du travail : **149,5 h**
En application d'un accord RTT, la durée mensuelle du travail est obtenue grâce à l'octroi de jours de repos supplémentaires dénommés jours RTT, compensant une durée réelle de travail supérieure.

Lieu de Travail

A titre informatif, votre lieu de travail est l'Etablissement ROC Fleuri situé à Ruffec (16700)

Mobilité

L'entreprise se réserve donc le droit d'affecter l'intéressée dans les différents établissements de l'entreprise situés dans la zone géographique de l'agglomération de l'établissement (département 16) et dans un rayon géographique d'environ 30 km de l'établissement.

En effet, l'organisation très particulière de l'activité professionnelle et la disposition des unités font qu'une certaine mobilité géographique est indispensable de la part des salariés de l'entreprise.

AB

AG

Pour les périodes de reclassement temporaires dues à une baisse d'activité du site, l'intéressée pourra être reclassé temporairement sur un site de l'entreprise situé dans un rayon géographique d'environ 30km de l'établissement d'affectation.

Rémunération (cf : annexe)

Salaire de base brut : **1574** euros (+13^{ème} mois selon les conditions fixées par accord d'entreprise)

Autres éléments de rémunération : Avantages en nature

ARTICLE 4 : STATUT ET CONDITIONS GENERALES

L'intéressée reconnaît que le présent avenant est exclusivement régi par les dispositions du Code du Travail, législatives et réglementaires, par les accords d'entreprise Compass Group France, la Convention Collective nationale pour le personnel de la restauration de collectivités, et par le règlement intérieur dont elle a pris connaissance.

Pour son régime de retraite complémentaire, l'intéressé(e) cotise à la CIPS-78 avenue Charles Péguy- 45805 ST JEAN DE BRAYE. L'organisme auquel la Société verse les cotisations de Sécurité Sociale est : l'URSSAF-3, rue Franklin-93518 MONTREUIL CEDEX – VLU 000 200 100 726 D.

Fait le 30 Juillet 2020 à Mérignac

Pour COMPASS GROUP FRANCE

Amélie BOEUF
Directrice des Ressources Humaines
Adjointe

L'INTERESSEE

(Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Lu et approuvé



Direction Régionale Scolarest Sud-Ouest
Direction Ressources Humaines
34 avenue Ariane
Parc Aerial
33700 MERIGNAC

MADAME GODEAUX MELANIE
16 RUE DE LA PINE
16 460 AUNAC

Balma, le 9 Novembre 2021

Madame,

Pour faire suite à notre courrier du 15 Septembre 2021, nous vous confirmons que votre période probatoire est concluante.

A ce titre, nous vous confirmons que nous portons les modifications contractuelles suivantes à compter du 1^{er} Décembre 2021 :

- **Fonction** : SECOND DE CUISINE
- **Statut** : EMPLOYÉ
- **Niveau** : V
- **Horaire mensuel contractuel** : 149,52 heures
- **Horaire mensuel réel** : 157,73 heures
- **Salaire de base** : 1 730,00 € brut

Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner un des deux exemplaires pourvu de votre signature et de la mention « lu et approuvé ».

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Anna EL BOUATTI
Assistante Ressources Humaines



Eurest exalt medirest Scolarest mediance

Compass Group France

Siège social : Immeuble Smart'Up – Hall A – 123 Avenue de la République - 92320 Châtillon
Tél. : (33) 01 76 61 00 00 - Site Web : www.compass-group.fr
Société par Actions Simplifiée au capital de 16 493 257 Euros - 632 041 042 RCS Nanterre